

# Opinions

## L'INVITÉ

### A l'écoute des citoyens, une politique qui sait décider



MARIO-CHARLES PERTUSIO

Syndic, candidat au Conseil d'Etat

L'incompatibilité de sept cantons potentiels a fait de ce gouvernement un bateau à capot. Sans avoir la prévision de prendre la barre du pabot vaudois, je ne souhaite cependant pas rester les bras croisés aux vagues et aux turbulences de l'état des finances cantonales cessé de s'aggraver. La dette publique qui avoisine aujourd'hui sept milliards de francs n'a pas de contrarier la quiétude des résidents de la gauche... Le nouveau gouvernement devra montrer sa détermination à établir un budget de fonctionnement équilibré dans les plus brefs délais. Et à ce prix que certains investissements auront une chance de réveiller un écho favorable auprès des citoyens, responsables vis-à-vis des générations futures.

### Pour bien défendre les gens, faut les connaître, pour les connaître, faut les aimer...

Dès lors, l'un des premiers grands projets pour lequel j'apportai mon plein soutien est incontestablement le métro M2. Le développement des transports publics en régions urbaines est une priorité afin d'assurer à long terme la qualité de vie suffisante à leurs habitants et aux pendulaires qui s'y rendent quotidiennement dans le cadre de leurs activités professionnelles. Le peuple vaudois sera appelé à se prononcer sur la nouvelle loi fondamentale que l'Assemblée constituante est en train de rédiger. C'est une véritable diagraphie du canton que les institutions développent. Cet état des lieux pourrait voir apparaître certaines dispositions qui, souhaitées, devraient dynamiser les communes. Il va sans dire que le canton s'en trouverait le grand bénéficiaire. En effet, il est particulièrement intéressant de s'imaginer des collectivités locales se regroupant en fédérations de communes, afin d'effectuer certaines tâches au niveau régional. L'Etat de Vaud aurait des partenaires bien mieux structurés qui présenteraient plusieurs milliers d'habitants et non plus, comme

c'est souvent le cas aujourd'hui, quelques centaines de villageois. Dès lors, de nouvelles tâches supra-communales pourraient être confiées à ces nouvelles entités. Je défends avec conviction le principe de la subsidiarité, car il est garant d'une politique décisionnelle proche des citoyens, de leurs préoccupations et de leur centre d'intérêt.

Mon expérience de syndic me permettrait d'apporter au gouvernement cantonal une certaine vision des relations que doivent entretenir l'Etat et les communes. Pour bâtir une politique de proximité qui tienne compte des aspirations réelles de l'ensemble de la population, il est particulièrement important d'avoir œuvré au sein d'un Exécutif communal. Pour bien défendre les gens, il faut les connaître, pour les connaître, il faut les aimer et pour les aimer, il faut passer du temps avec eux.

C'est avec cet état d'esprit que je me présente aux électeurs vaudois avec, en cas de soutien, la détermination de contribuer à former une véritable équipe gouvernementale au service de tous les habitants de ce canton. La Démocratie chrétienne, qui se trouve au centre de l'échiquier politique, crée un pont entre la gauche et la droite. Ce n'est donc pas par hasard que ses représentants occupent 52 sièges au sein du gouvernement de 21 cantons et 11 sièges au sein du Conseil d'Etat de 4 cantons romands qui nous entourent. Le débat stérile provoqué par la bipolarisation n'apporte que de l'eau au moulin des contestataires de tout poil. Mon engagement se veut au contraire rassembleur et respectueux des idées de chacun.

J'assume volontiers mon image de «petit candidat PDC» défenseur des communes que certains journalistes ont souhaité me donner, et je vous dis: «Vaudois, un jour nouveau se lève...» Que dans ce canton et au Conseil d'Etat règne pour les quatre ans à venir le mot partenariat et non seulement l'amour des lois et des discordes, la liberté d'exprimer et d'écouter. C'est ce que je souhaite apporter au sein du Conseil d'Etat en ma qualité d'homme du centre et même du centre droit, afin de créer avec mes collègues, aujourd'hui candidats et demain peut-être conseillers d'Etat, une véritable équipe au service de tous les Vaudois. □

## Editorial

### Hôpitaux: les cantons à la caisse

La passivité ne pouvait pas toujours payer. Les cantons doivent aujourd'hui assumer le coût de leur imprévoyance. Ils savaient depuis un arrêt du Tribunal fédéral des assurances remontant à 1997 qu'il leur faudrait subventionner la part des soins prodigués en division privée ou semi-privée qui relève de la LAMal. S'agissant d'une interprétation de la loi entrée en vigueur en 1996, l'arrêt était immédiatement applicable, mais les cantons se sont gardés de préparer l'avenir. Ils se sont reposés sur un moratoire conclu avec les assureurs jusqu'en l'an 2000. En novembre dernier, une nouvelle décision du Tribunal fédéral des assurances a confirmé leurs obligations. Faisant semblant de découvrir les charges supplémentaires qui leur incombent, les cantons ont hurlé au loup et demandé au Parlement de court-circuiter cette mesure par le biais d'une loi urgente.

Tant de mauvaise foi étonne. Elle ne peut être interprétée que comme une manœuvre dilatoire. Force est de constater que cette tactique a été couronnée de succès puisque les cantons ont évité jusqu'ici de passer à la caisse alors que des montants de plusieurs centaines de millions de francs par année sont en jeu. Mais désormais, il n'y a plus d'échappatoire possible. La révision en cours de la loi, déjà avalisée par le Conseil des Etats, porte précisément sur le financement des hôpitaux et clarifie noir sur blanc l'obligation pour les cantons de subventionner à 50% au minimum toutes les hospitalisations relevant de l'assurance de base dans les établissements agréés. Dans ces conditions, il était inimaginable que le Parlement revienne en arrière. Les cantons peuvent s'estimer heureux d'avoir obtenu un échelonnement de leurs obligations. Normalement, c'est depuis 1996 déjà qu'ils auraient dû passer à la caisse.

Christiane Imsand

Lire en page 6

## CARNET

### Nelly Wenger? Mais c'est elle, notre «exception culturelle»!



JEAN-MARIE VODOZ

Ancien rédacteur en chef

13 février  
Nouvelle intervention de Mme Nelly Wenger la semaine dernière à la Radio romande. Epoustouflante. Ses propos correspondent exactement à sa tête (que Burki, le malicieux, a si bien saisie): agréable rondeur, mais sans un soupçon de mollesse; maquillage appuyé, mais en quelque sorte stylisé; et sous les cils recourbés au pinceau, un regard direct et dépourvu d'apprêt.

Au micro du «Journal», elle avait provoqué, l'autre jour, quelques remous à propos des 120 millions supplémentaires demandés au Parlement. On peut maintenant oublier cet épisode. Elle s'exprime avec autorité. Elle répond aux questions, renvoie les balles, déjoue les petits traquenards. Elle connaît son affaire à la fois comme une technicienne et comme une passionnée... calme.

### «Elle a dit hier à Paris que pour les Suisses l'adjectif national n'a pas la même résonance que pour les Français...»

Elle ouvre aussi des perspectives. Elle explique ce qu'elle entend par Exposition nationale. Elle a dit hier à Paris que pour les Suisses l'adjectif national n'a pas la même résonance que pour les Français: il n'évoque aucunement la majesté d'un centre, il traduit la nécessité de sortir des petites frontières cantonales, et donc la volonté de s'élargir. Elle ajoute, dans *Le Temps* cette fois, une réflexion profonde: au mot patrie, elle préfère l'allemand *Heimat*, qu'on ne peut pas traduire exactement, et qui reflète un enracinement physique, une tradition sociale et morale, un dialogue (même pour les citadins, devenus majoritaires) avec les montagnes, les lacs et les forêts... Là, veuillez me pardonner, madame, c'est moi qui brode; mais il me semble ne pas trahir votre sentiment.

J'assistais, il y a peu, chez nos voisins savoyards, à la petite et touchante cérémonie d'une remise de décoration. La présence d'un ministre et d'un préfet paraissait figer les assistants dans le bonheur et le respect: on n'est pas

moins démocrate au sud du Léman qu'au nord... mais on est républicain; et la hiérarchie politique détient le pouvoir théâtral d'incarner le peuple. C'est d'ailleurs pourquoi le combat désespéré des Chamoniards, qui voudraient empêcher les camions de revenir dans leur vallée, nous touche si fort: ils défendent la nature contre la structure (des transports). Et par malheur, les hiérarchies, généralement, préfèrent les structures à la nature.

Mme Wenger, en attendant, devient, je crois, un personnage d'importance... eh! bien: nationale. D'abord, on assiste au reflux spectaculaire des critiques, parfois péremptives, qui prétendaient dégonfler le «bastringue». Le succès n'est pas encore certain, mais l'attente grandit, et nos Confédérés alémaniques — les mêmes, ou leurs enfants, qui furent si longs à comprendre l'intérêt de l'Exposition de 1964 — commencent dès maintenant à bouger. On touche du bois. On se dit aussi que, depuis Henri Dunant, les hommes et les femmes devenus des figures importantes et symboliques des deux côtés de la Sarine à la fois sont plutôt rares. Deux généraux (Dufour et Guisan). Trois ou quatre conseillers fédéraux (à peine). Cinq ou six peintres, écrivains, musiciens, architectes. Et, naturellement, Gilberte de Courgenay! Voilà notre discret panthéon: je n'exclus pas qu'on y trouve bientôt Nelly Wenger.

13 février  
L'«exception culturelle», ouh! là là! Pris de bec entre Berne et Paris. Les diplomates suisses (car ils n'ont jamais cru vraiment qu'on pourrait protéger l'industrie audiovisuelle européenne contre la mondialisation, traduisez: contre les Américains) proposent qu'on en discute au sein de l'OMC. Hurllements. L'ambassadeur de France à Berne fait du foin: l'exception «n'est pas négociable». Mais, rétorque le Département fédéral de l'économie publique, tout, absolument tout est négociable: «Si vous n'admettez pas ce principe, les Américains auront beau jeu de soustraire d'autres domaines à la discussion...»

Les dents grincent (derrière des sourires infiniment polis). On attend la suite. □

## LA PHOTO DU JOUR



Vision de la Saint-Valentin sur les quais de Vevey: deux amoureux s'embrassent face au lac, devant un magnifique coucher de soleil aux tons rougeoyants.

Photo Patrick Martin